Leur première journée de service

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **90 (1981)**

Heft 8

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683901

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Leur première journée de service

Pour une trentaine de femmes venues à Berne dans l'intention de s'engager dans le Service de la Croix-Rouge, la journée du 17 septembre a commencé bien tôt dans les locaux de l'école d'infirmières de l'hôpital du Lindenhof. Car, bien que l'aptitude à effectuer le service ne soit établie qu'après un examen médical, la journée consacrée au recrutement compte déjà comme journée de service pour les futurs membres du Service de la Croix-Rouge.

Dès 7 heures, le contrat était entamé par un exposé du commandant d'arrondissement qui leur a précisé leurs droits et leurs devoirs.

A 8 h 30, nous avons retrouvé la «troupe» des jeunes recrutées dans la salle de conférence où elles attendaient de subir, chacune à leur tour, l'examen médical de rigueur. Auparavant, elles s'étaient livrées à une prise de sang faite mutuellement – puisque ce sont presque toutes des infirmières – afin d'établir leur groupe sanguin. Nous sommes arrivées juste à temps pour voir les dernières se livrer à cette opération. Puis nous avons entamé le dialogue avec quelques-unes d'entre elles, les questionnant sur leurs motivations à se mettre à la disposition du Service de la Croix-Rouge. Et nous avons eu la surprise de voir cette éternelle vérité se vérifier une fois de plus, à savoir qu'il n'y a pas meilleure publicité que le «bouche à oreille»: «C'est mon amie, qui est aussi dans le Service de la Croix-Rouge, qui m'a poussée à m'inscrire», nous confiait l'une; «une connaissance m'a persuadée», nous disait l'autre; ou encore: «j'en ai entendu parler dans le service sanitaire de l'armée»; «c'est une relation qui a éveillé ma curiosité»; «mon chef (médecin) m'y a orientée»...

Bien sûr, la majeure partie en avait déjà entendu parler au cours de leurs études, puisque les écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse sont tenues d'assurer auprès des élèves l'information concernant le Service de la Croix-Rouge ou de la protection civile. C'est d'ailleurs dans ce but que l'office du médecin-chef de la Croix-Rouge suisse délègue sur demande des collaborateurs qui ont pour mission de tenir des exposés, de diffuser des «paquets d'information» – composés notamment d'un film, de divers montages audio-visuels, de

La prise des mensurations fait partie de l'examen médical

Les jeunes «recrues» se font mutuellement une prise de sang

Examen réussi!

guides d'information et d'un prospectus –, et d'informer concrètement du rôle des différentes catégories de personnel attaché au Service de la Croix-Rouge. Mais quelles sont les raisons qui les animent?

C'est souvent là l'occasion pour ces jeunes filles ou ces femmes, dont certaines viennent tout juste d'achever leur formation tandis que d'autres ont déjà acquis une expérience de la vie professionnelle, de travailler dans un autre environnement – par exemple celui des camps pour handicapés organisés chaque année par le service sanitaire de l'armée – ou encore d'apprendre quelque chose de nouveau, de rencontrer aussi des gens exerçant d'autres professions, de savoir comment réagir en cas de catastrophe et accomplir des gestes vraiment utiles, de mettre enfin son savoir et ses capacités de spécialiste à la disposition du service sanitaire. D'autre part, nous n'avons pas évoqué une fonction importante incombant aux doctoresses et infirmières du Service de la Croix-Rouge: l'instruction des soldats sanitaires.

Puis, peu à peu, la pièce s'est vidée. Munis de la permission de la doctoresse, nous avons pu pénétrer et observer ce qui se déroulait à l'intérieur de cette «salle d'audience» improvisée: l'examen médical que comporte toute visite de recrutement comprend l'appréciation des statuts respiratoire et circulatoire, un test visuel et auditif, ainsi que la prise des mensurations et le contrôle du poids; ces indications sont ensuite portées dans le livret de service. Nous signalons d'ailleurs que le fait de porter des lunettes n'est pas éliminatoire. Des trente femmes présentes ce matin-là, toutes furent jugées aptes à effectuer le Service de la Croix-Rouge et elles purent prendre possession de leur livret de service: dès ce moment, elles font officiellement partie du Service de la Croix-Rouge. Bien sûr ce n'est plus comme autrefois, lorsque les jeunes filles qui n'avaient pas été retenues versaient de chaudes larmes, mais les jeunes révisées d'aujourd'hui n'en sont pas moins fières, et à juste titre, de faire partie de ces femmes qui ont choisi de remplir un peu plus que leurs devoirs indispensables, pour le bien de la communauté.

Ici, les prestations de service obligatoires sont très simples; il ne s'agit d'ailleurs pour le moment que d'une obligation d'entrer en service en cas de mobilisation de guerre, mais les membres du Service Croix-Rouge ne sont pas tenues de faire pour autant une «école de recrues» puisqu' étant toutes infirmières, aides-soignantes, doctoresses, dentistes, laborantines, assistantes en radiologie, elles possèdent déjà, de par leur profession, les connaissances nécessaires et suffisantes. Cependant, un bref cours d'introduction est prévu dans l'avenir afin que ces jeunes femmes puissent se familiariser avec la vie militaire et avec des conditions de travail semblables à celles qu'elles pourraient connaître en temps de guerre, dans des abris souterrains et avec un matériel parfois rudimentaire. Peut-être introduira-t-on dans le nouveau règlement du Service de la Croix-Rouge deux ou trois cours de complément obligatoires. Actuellement, ces cours de complément, qui durent deux semaines et sont encore facultatifs, se déroulent pour la plupart dans des hôpitaux de base militaires ou dans des stations de dépistage pour les hommes entrant en service.

Après l'examen médical, et toujours munies de leur livret de service, nos jeunes «recrues» se sont rendues vers la salle de gymnastique, afin de se prêter à la séance d'essayage que réclame leur nouvel uniforme; depuis cette année, l'étoffe de cet uniforme

est d'un bleu plus clair et identique à celle du costume que portent les membres du Service complémentaire féminin. Ces deux catégories de services féminins rattachés à l'armée ne se distinguent que par le miroir de col. La garde-robe, qui compte quinze pièces y compris le casque, le sac à dos, la batterie de cuisine, etc., représente une somme de 2000 francs environ. Le nouvel uniforme existe en deux variantes, toutes deux très seyantes, selon qu'il est porté avec la jupe ou avec le pantalon. La blouse de lainage gris se porte sans cravate, mais elle est assortie à un pull-over également gris. Le couvre-chef varie selon les occasions: elles porteront un bonnet ou un foulard bleu.

En plus du livret de service, les membres du Service de la Croix-Rouge reçoivent également une carte d'identité munie de leur photo: cela pour expliquer la séance de photo à laquelle ces jeunes filles se sont patiemment prêtées après la séance d'habillage.
Vers 11 heures, tous les membres du Service de la Croix-Rouge en avaient terminé avec l'inspection et les essais, et furent libérés pour la pause de midi. Puis elles revinrent encore une fois l'après-midi à l'hôpital du Lindenhof où un collaborateur attaché à l'office du médecin-chef de la Croix-Rouge suisse leur donna un aperçu de l'organisation du Service de la Croix-Rouge et des tâches qui incombent à chaque catégorie de profession; il insista notamment sur l'importance que revêt la collaboration des femmes dans le service sanitaire de l'armée, tant pour leur rôle d'instructrices du personnel soignant que pour le bon fonctionnement des hôpitaux militaires en cas de crise. Il fit également remarquer qu'en cas de guerre, toutes les installations sanitaires (c'est-à-dire hôpitaux de base militaires et civils, hôpitaux de secours de la protection civile) se doivent d'accueillir et de soigner tant la population civile que militaire.
L'état actuel du personnel féminin accomplissant le Service de la Croix-Rouge se chiffre à 4000 personnes environ – ce qui est malheureusement loin de correspondre aux besoins réels en effectifs. Toujours est-il que ce 17 septembre, 30 jeunes femmes ont été recrutées à Berne; et que ce sont chaque année entre 250 et 300 jeunes femmes qui se présentent à l'une des 8 sessions de recrutement qui ont lieu en automne ou au printemps à Berne, Thoune, Sarnen, Lucerne, Zurich et Saint Gall. ■
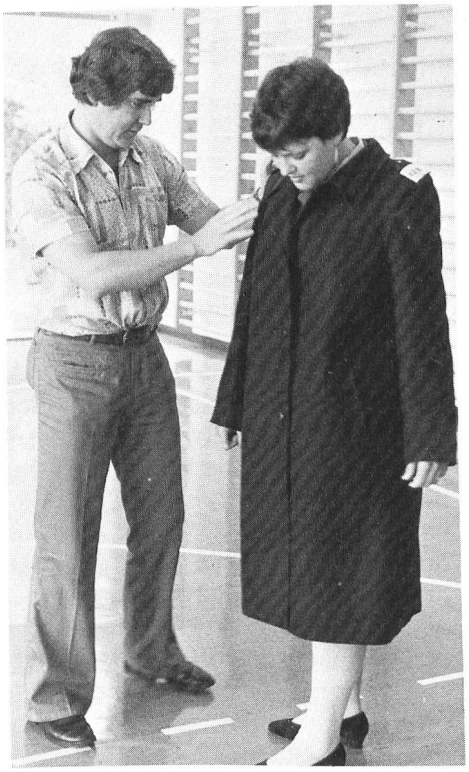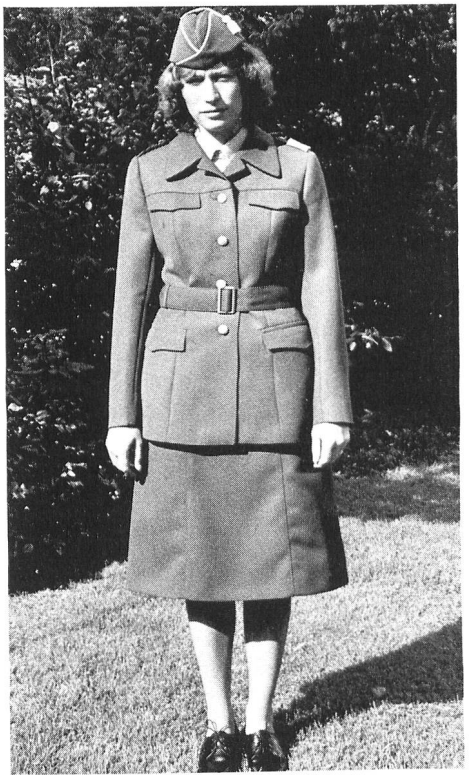
Une séance qui n'est pas pour déplaire aux jeunes femmes: celle de l'essayage du nouvel uniforme qu'elles porteront désormais dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions; celui-ci existe en deux variantes: avec jupe ou pantalon. De couleur bleue, il est identique à celui que portent les membres du Service complémentaire féminin.